



Concernant l'organisation de fêtes pour les enfants du périscolaire de l'école publique Maurice Gilardon

Le contexte :

L'école publique Maurice Gilardon accueille plus de 130 enfants cette année, grâce à l'ouverture d'une classe en septembre 2023.

Depuis plusieurs années, le sujet de la discipline dans les moments périscolaires (cantine et garderie) prend de plus en plus de place.

Lors des conseils d'école (3 fois par an), le sujet est d'ailleurs systématiquement évoqué, et une réunion a eu lieu avec les parents délégués en juillet 2023.

Les faits :

Majoritairement, on observe une grande dégradation de la relation à l'autorité, à l'adulte en général.

Il est difficile de faire appliquer des règles : au mieux les enfants mettent énormément de temps à appliquer les consignes, au pire ils sont insolents avec les adultes qui les leur demandent.

On observe également un recours à la violence physique (coups de poing, coup de pied, brutalité) et verbale (insultes et gros mots) qui intervient très rapidement en cas de frustration.

Notre constat :

Depuis plusieurs années, les enfants montrant des comportements ne répondant pas aux critères minimums de respect étaient convoqués en mairie, en présence des parents. Ces interventions, un peu formelles, permettaient de reposer le cadre attendu, et on observait systématiquement une amélioration sensible du comportement des enfants rapidement.

Or, depuis deux ans, ce rendez-vous ne suffit plus, la municipalité a dû avoir recours à l'exclusion temporaire d'enfants, après ce rendez-vous et une absence d'amélioration. Au-delà du fait que ces exclusions n'ont montré aucune valeur pour corriger le comportement et/ou améliorer la situation, elles pénalisent surtout les parents qui doivent jongler avec leurs logistiques individuelles et professionnelles.

Le seul bénéfice de ces exclusions a résidé dans la parenthèse de répit qu'elles ont permis. En effet, s'il s'agit d'une poignée d'enfants (moins d'une dizaine), l'attention qui doit leur être portée est telle que lorsqu'ils ne sont pas présents, un certain calme peut revenir à la cantine. Les agents peuvent par ailleurs concentrer leur énergie et leur attention sur les autres enfants.

Pour autant, nous ne pouvons nous satisfaire de cet état de fait :

Nous (agents et élus) consacrons beaucoup de temps à la correction de ce sujet et nous focalisons de plus en plus, trop pourrait-on dire, sur ces cas qui relèvent fort heureusement de l'exception, au détriment du reste de la centaine d'enfants qui sont présents tous les jours et qui ont su s'adapter au cadre qui leur a été exposé.

Les solutions que nous avons imaginées :

1. Tout d'abord, nous avons confié un rôle de médiation et de suivi de la discipline à Myriam LOPEZ. Ainsi, elle intervient auprès des enfants pour aider à la résolution de conflits, tout autant que ceux qui peuvent émerger dans la relation avec les adultes. Elle opère un suivi précis des situations, en application du règlement du périscolaire et en suivant une grille co-construite avec les enfants, issue de réflexions menées depuis la fin de l'année scolaire 22-23

=> vous pouvez consulter le document « *la discipline au périscolaire* »

2. Pour revenir dans un cercle vertueux de récompense pour des efforts fournis, nous avons imaginé, lors d'une réunion de travail avec les parents délégués, le 4 juillet 2023, un système de fêtes organisées avant chaque vacances scolaires. Y seraient invités les enfants inscrits au périscolaire qui auraient fait tous les efforts nécessaires pour appliquer les consignes données, qui auront fait preuve de gentillesse,

d'empathie, auront peut-être rencontré des difficultés, mais y auront réfléchi et modifié leur comportement de manière significative.

On en déduit que les enfants qui montreraient encore des signes d'insolence non corrigés, de violences physiques et verbales envers leurs camarades et/ou les adultes ne seront donc pas conviés à cet événement.

En premier lieu, cela montre aux enfants de manière tangible que leurs actions ont des répercussions, et qu'en changeant leurs curseurs, en choisissant d'agir d'une façon ou d'une autre, les portes s'ouvrent différemment devant eux. Nous avons également voulu valoriser les actions d'enfants positifs, engagés, souriants et les récompenser, pour qu'ils aient la possibilité de vivre un moment festif en toute décontraction.

Ce qui se passe aujourd'hui :

Notre enthousiasme nous aura fait commettre quelques impairs de communication :

En effet, le projet ayant été présenté dans le compte rendu du 4 juillet et évoqué lors de nombreux conseils d'école, il ne nous avait pas semblé nécessaire de communiquer, une nouvelle fois, aux parents à ce sujet.

De plus, si les enfants ne sont pas conviés à la fête, il n'en demeure pas moins que nous pensions que les parents auraient besoin de garderie : l'ensemble du personnel de périscolaire étant réquisitionné pour les animations, nous avons demandé à Frédéric AMBLARD, policier municipal que les enfants connaissent bien pour le voir souvent, d'assurer la surveillance de ces enfants.

Humblement, nous n'avons absolument pas imaginé que la perception de cette proposition aurait été si catastrophique par les familles, qui ont imaginé que leurs enfants se retrouveraient dans une position de gardé-à-vue avec Frédéric. Nous avons donc immédiatement fait machine arrière en informant les familles qu'il n'y aurait finalement pas de garderie, faute de personnel.

Les parents, d'enfants concernés ou non d'ailleurs, invoquent aujourd'hui l'argument de l'inclusion/exclusion devant le choix que nous avons fait.

C'est là encore que nous renforçons notre position : les fêtes du périscolaire sont **ouvertes à l'ensemble des enfants**. Leur accès est cependant conditionné au respect du règlement du périscolaire, signé par les familles.